

## L'actualité du Parlement

### Les évolutions à l'Assemblée nationale

Alors que la session extraordinaire s'ouvrira le mardi 15 septembre, plusieurs évolutions sont attendues à l'Assemblée nationale.

#### 1. La création d'un nouveau groupe Unions des centres

Depuis plusieurs jours, des députés du groupe de La République en Marche (REM), Ecologie Démocratie et Solidarité (EDS) et Liberté et Territoires (LT) rejoignent le groupe du Mouvement Démocrate et apparentés. Ces changements sont la conséquence de plusieurs mois de concertation entre ces députés et le président Patrick MIGNOLA (MDM Savoie). Ce dernier a fait savoir qu'il comptait élargir son groupe et par la même occasion la majorité présidentielle. Il annonce notamment au Figaro le 5 août que « *Le groupe MoDem a vocation à s'élargir à l'Assemblée* ». Malgré un démenti le 12 août devant l'AFP, plusieurs députés viennent d'annoncer leur changement de groupe.

Les députés en question rejettent l'idée de rejoindre seulement le groupe MDM et affirment œuvrer pour la création d'un nouveau groupe d'union des centres. C'est notamment ce qu'annonce le [communiqué de presse](#) de Philippe VIGIER président du groupe Liberté et Territoires, Yannick FAVENNEC député de Mayenne membre du groupe UDI et Sandrine JOSSO députée de Loire-Atlantique et membre du groupe Liberté et Territoires.

Vous trouverez ci-dessous la liste des députés quittant leur groupe pour rejoindre celui du MDM :

Identité	Circonscription	Ancien groupe
Blandine BROCARD	Rhône	REM
Perrine GOULET	Nièvre	REM
Christophe BLANCHET	Calvados	REM
Michèle CROUZET	Yonne	REM
Christophe JERRETIE	Corrèze	REM
Philippe VIGIER	Eure-et-Loir	LT
Yannick FAVENNEC	Mayenne	LT
Sabine THILLAYE	Indre-et-Loire	EDS

D'autres sont annoncés en partance pour le groupe du MDM notamment :

Identité	Circonscription	Ancien groupe
Charles de COURSON	Marne	LT
Xavier BATUT	Seine-Maritime	REM
Stéphane BUCHOU	Vendée	REM
François JOLIVET	Indre	REM
Sandrine LE FEUR	Finistère	REM

La députée Cendra MOTTIN dont le nom était dans la liste des députés en partance pour le groupe MDM a assuré ne pas quitter le groupe REM mais militer pour la création d'un intergroupe (REM, MDM et AE). Ce dernier devrait voir le jour, d'après elle, le 15 septembre jour de la reprise de la session ordinaire. Avec ce renfort, le groupe de Patrick MIGNOLA **devrait selon toutes vraisemblances passer de 47 à 63 membres.**

A noter : à l'occasion d'une intervention sur BFMTV, le ministre de l'Intérieur Gérald DARMANIN a affirmé que son administration travaille **actuellement à l'introduction d'une dose de proportionnelle pour le scrutin des élections législatives**. Selon plusieurs sources, les ébauches de la réflexion **rapprocheraient le scrutin législatif de celui des régionales.**

## 2. Les élections à venir au sein de l'Assemblée nationale

a. Le groupe de La République en Marche élit son nouveau président

Le groupe de La République en Marche élit cette semaine son nouveau président après la démission de Gilles LE GENDRE. Cette démission est due à la publication d'une note à destination du président de la République qui mettait en doute la capacité des parlementaires de la majorité à rentrer au Gouvernement.

Les candidats sont :

- Christophe CASTANER, député des Alpes-de-Haute-Provence et ancien ministre de l'Intérieur ;
- Aurore BERGE, députée des Yvelines venant de la droite ;
- Coralie DUBOST, députée de l'Hérault ;
- François de RUGY, député de Loire-Atlantique, ancien président de l'Assemblée nationale et ministre de la transition écologique et solidaire ;
- Patrice ANATO, député de Seine-Saint-Denis.

Le député François REBEYROTTE d'abord candidat s'est retiré en soutenant Christophe CASTANER.

Le résultat du premier tour :

Identité	Suffrages	
<b>Christophe CASTANER</b>	97	36%
<b>Aurore BERGE</b>	81	30%
François de RUGY	59	21%
Coralie DUBOST	26	10%
Patrice ANATO	6	3%

Taux de participation 98,19%

Le résultat du second tour :

Identité	Suffrages	
<b>Christophe CASTANER</b>	<b>145</b>	<b>55%</b>
Aurore BERGE	120	45%

b. Election des présidents au sein de la commission du développement durable et des affaires sociales

Le résultat du premier tour pour la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire :

Identité	Suffrages	
<b>Jean-Charles COLAS-ROY</b>	58	22%
Bérandère COUILLARD	28	11%
<b>Laurence MAILLART-MEHAIGNERIE</b>	90	34%
Véronique RIOTTON	32	12%
Jean-Marc ZULESI	57	21%

Le résultat du second tour :

Identité	Suffrages	
Jean-Charles COLAS-ROY	118	45%
<b>Laurence MAILLART-MEHAIGNERIE</b>	<b>145</b>	<b>55%</b>

Le résultat du premier tour pour la commission des affaires sociales :

Identité	Suffrages	
Julien BOROWCZYK	31	12%
Carole GRANDJEAN	38	15%
<b>Fadila KHATTABI</b>	92	36%
<b>Charlotte PARMENTIER-LECOCQ</b>	50	20%
Claire PITOLLAT	49	19%

Le résultat du second tour :

Identité	Suffrages	
<b>Fadila KHATTABI</b>	<b>137</b>	<b>54%</b>
Charlotte PARMENTIER-LECOCQ	117	46%

### c. Renouvellement de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques

La délégation composée dix-huit députés et de dix-huit sénateurs est régit par un usage qui veut que la présidence soit assurée par un membre de l'une ou l'autre assemblée, de façon alternative, pour une durée de trois ans. Le Règlement intérieur précise que le vice-président doit appartenir à l'autre assemblée. Ainsi, la présidence devait revenir à Cédric VILLANI (EDS Essonne) mais son départ du groupe REM à l'occasion des élections municipales devrait remettre en cause sa présidence de l'organe intra-parlementaire.

Les candidats potentiels au sein de la majorité sont notamment :

- Jean-Luc FUGIT (REM Rhône).
- Huguette TIEGNA (REM Lot) et Vice-présidente ;
- Jean-François ELIAOU (REM Hérault) ;

### d. Les élections législatives partielles des 20 et 27 septembre

Plusieurs députés abandonnent leur place au palais Bourbon soit au profit d'un mandat local notamment à la suite des élections municipales soit pour entrer au Gouvernement. Dans ce cadre, la loi encadre le remplacement des députés en donnant le siège vacant au suppléant élu à cet effet.

#### Article LO176 du code électoral :

« Sous réserve du second alinéa du présent article, les députés dont le siège devient vacant pour toute autre cause que l'annulation de l'élection, la démission d'office prononcée par le Conseil constitutionnel en application des articles LO 136-1 ou LO 136-4, la démission intervenue pour tout autre motif qu'une incompatibilité prévue aux articles LO 137, LO 137-1, LO 141 ou LO 141-1 ou la déchéance constatée par le Conseil constitutionnel en application de l'article LO 136 **sont remplacés jusqu'au renouvellement de l'Assemblée nationale par les personnes élues en même temps qu'eux à cet effet.**

Les députés qui acceptent des fonctions gouvernementales sont remplacés, jusqu'à l'expiration d'un délai d'un mois suivant la cessation de ces fonctions, **par les personnes élues en même temps qu'eux à cet effet.** »

La multiplication des législatives partielles s'expliquent par le refus ou l'impossibilité de la suppléance. Les élections auront lieu dans les circonscriptions suivantes :

Circonscription	Député sortant	Situation	Candidature
3e circonscription du Maine-et-Loire	Jean-Charles TAUGOURDEAU (LR)	L'ancien député de la circonscription a été élu Maire de Beaufort-en-Anjou. Sa suppléante Elisabeth MARQUET, maire de Jarzé Villages, préfère conserver son mandat	<b>LR</b> : Anne-Laure BLIN, ancienne collaboratrice parlementaire de Jean-Charles TAUGOURDEAU ; <b>Dissident LR</b> : Adrien DENIS, maire de Noyant-Villages et préféré par la fédération départementale LR ;

		local entraînant ainsi une législative partielle	<b>SE &amp; soutenu par REM</b> : Guy BERTIN, maire de Neuillé et conseiller départemental de centre droit
1 <sup>re</sup> circonscription du Haut-Rhin	Eric STRAUMANN (LR)	L'ancien député a été élu maire de Colmar. Sa suppléante Brigitte KLINKERT est entrée au Gouvernement comme ministre délégué à l'insertion et ne peut donc prendre sa suite entraînant une législative partielle	<b>LR</b> : Odile UHLRICH-MALLET ancienne vice-présidente du conseil régional et adjointe à la mairie de Colmar ; <b>Dissident LR</b> : Yves HEMEDINGER ancien conseiller départemental et régional ; <b>DLF</b> : Pascal TSCHAEN, secrétaire départemental du parti Debout La France
5 <sup>e</sup> circonscription de la Seine-Maritime	Christophe BOUILLON (SOC)	Christophe BOUILLON devient maire de Barentin alors que son suppléant Bastien CORITON, réélu maire de la commune nouvelle de Rives-en-Seine, fait le choix de privilégier son mandat local	<b>PS</b> : Gérard LESEUL, spécialiste de l'économie sociale et solidaire ; <b>FI</b> : Maxime DA SILVA, Conseiller municipal à Pavilly <b>REM</b> : Les noms de Jean-Pierre GIROD, ancien conseiller régional écologiste et ancien président du Parc régional des boucles de la Seine normande, et de Patricia LHOIR circulent ; <b>UPR</b> : Jean-Christophe LOUTRE, responsable d'une agence funéraire
1 <sup>1e</sup> circonscription des Yvelines	Nadia HAI (REM)	L'ancienne députée est nommée au Gouvernement comme ministre déléguée chargée de la ville. Cette dernière a pris la décision de démissionner de son mandat dans la nuit suivant sa nomination pour éviter que son suppléant, Moussa OUAROISS, ne devienne automatiquement député. Il est mis en examen pour trafic de drogue	<b>Gauche (EELV - Générations - PCF)</b> : Sandrine GRANDGAMBE, 1 <sup>ère</sup> adjointe à la mairie de Trappes ; <b>RN</b> : Laurent MORIN, ancien adjoint au maire chargé des finances et de l'urbanisme à Mantes-la-Ville et responsable départemental du parti ; <b>REM</b> : Pierre LUCE, ingénieur informatique et délégué départemental ; <b>France écologie</b> : Jérémie BIZET <b>Lutte ouvrière</b> : Patrick PLANQUE, cheminot au triage de Trappes ; <b>LR</b> : Philippe BENASSAYA, maire de Bois d'Arcy et conseiller départemental.
9 <sup>e</sup> circonscription du Val-de-Marne	Luc CARVOUNAS (SOC)	Luc CARVOUNAS, élu maire d'Alfortville, privilégie son mandat local plutôt que celui de député. Sa suppléante Sarah TAILLEBOIS ne peut lui succéder puisqu'elle	<b>FI</b> : Christian BENEDETTI, directeur d'un Théâtre-Studio <b>REM</b> : Jonathan ROSENBLUM, conseiller municipal d'Alfortville ;

		est actuellement élève fonctionnaire à l'ENA et ne peut bénéficier du détachement nécessaire	<p><b>PS</b> : Isabelle SANTIAGO, Adjointe à la mairie d'Alfortville ;</p> <p><b>RN</b> : Gaëtan DUSSAUSAYE, ancien directeur national du Front national de la jeunesse ;</p> <p><b>Lutte ouvrière</b> : Sandrine RUCHOT, technicienne de laboratoire</p>
2 <sup>e</sup> circonscription de La Réunion	Huguette BELLO (GDR)	La députée a choisi le mandat de maire de Saint-Paul. Son suppléant, Olivier HOARAU, fait un choix similaire en restant maire du Port	<p><b>PS – PS – PCF</b> : Karine LEBON, conseillère municipale de Saint-Paul, déléguée à la petite enfance, à la parentalité et aux droits des femmes ;</p> <p><b>EELV</b> : Charles MOYAC, porte-parole du parti à La Réunion</p> <p><b>DVD</b> : Audrey FONTAINE, ancienne assistante parlementaire de la sénatrice Anne-Marie PAYET ;</p> <p><b>SE</b> : Patrick SERVEAUX, professionnel de l'hôtellerie</p>

La faible participation reconnue pour ces scrutins intermédiaires entraîne une prime pour les candidats réussissant à mobiliser le plus leur propre camp.

A noter : Le groupe GDR qui n'a qu'un siège à défendre à La Réunion pourrait tomber, en cas de défaite, à 15 parlementaires soit le seuil minimum pour former un groupe parlementaire.

Une autre élection partielle devrait avoir lieu prochainement :

- Dans la 6<sup>ème</sup> circonscription du Pas-de-Calais (Nomination de Brigitte BOURGUIGNON au Gouvernement et refus de siéger de son suppléant).